



Groupe d'Etude des Milieux Estuariens et Littoraux

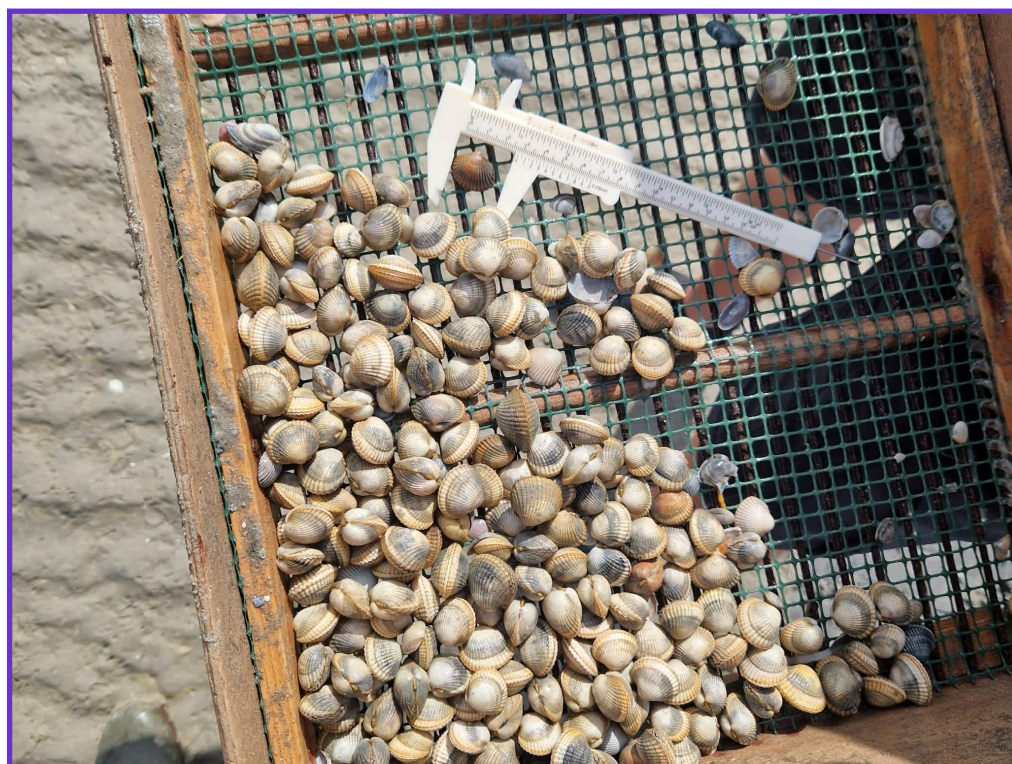
115 quai Jeanne d'Arc - 80230 SAINT-VALERY-SUR-SOMME

Tél. : 03 22 26 60 40 - E-mail : contact@gemel.org

Evaluation 2026 du gisement de coques (*Cerastoderma edule*)

**- Sainte Cécile (baie de Canche) -
limite de la Réserve Naturelle de la Baie de Canche
et de la plage des pauvres**

**Etat de la ressource, dynamique de population
et scénarii d'ouverture après
projection de croissance au 3 août 2026.**



**Rapport du GEMEL n°26-011
24 juillet 2026**

Travail réalisé pour:



**Mélanie ROCROY
Florent CREIGNOU
Manon FICHTER
Florent STIEN
Maël BARKER
Jean-Denis TALLEUX**



Responsable de l'étude : Mélanie Rocroy

Terrain : Maël Barker, Florent Creignou, Manon Fichter, Mélanie Rocroy, Jean-Denis Talleux, Florent Stien.

Biométries : Florent Creignou, Manon Fichter, Florent Stien.

Analyses de données et cartographie : Mélanie Rocroy

Rédaction : Mélanie Rocroy

Citation : Rocroy M., Creignou F., Fichter M., Stien F., Barker M., Talleux J.-D. (2026). Evaluation 2026 du gisement de coques (*Cerastoderma edule*) de Sainte-Cécile (baie de Canche), à la limite de la Réserve Naturelle de la baie de Canche et de la plage des pauvres : état de la ressource, dynamique de population et scénarii d'ouverture après projection de croissance au 3 août 2026. *Rapport du GEMEL n°26-011* : 30 p.

TABLE DES MATIERES

I.	Introduction	1
II.	Matériel et méthodes	3
A.	Prélèvements.....	3
B.	Analyses.....	7
1.	Les biométries au laboratoire	7
2.	Densité et structure spatiale	7
3.	Biomasse	8
4.	Cartographie et modélisation	8
5.	Structure de taille.....	9
III.	Résultats des prélèvements dans la zone propice aux coques.....	10
A.	Densité et répartition des coques : 18 juin 2026	10
B.	Structure de taille et identifications des cohortes.....	12
C.	Biomasse et exploitabilité des coques : 18 juin 2026	15
1.	Biomasse des coques de taille ≥ 27 mm	15
2.	Biomasse des coques < 27 mm	18
D.	Projections de croissance au 3 août 2026 (sans prise en compte de la mortalité éventuelle).....	20
IV.	Bilans de la dynamique de population	22
A.	Comparaison octobre 2025 – mars 2026 – juin 2026	22
B.	Cohortes C1 et C2 : dynamique et mortalité apparente.....	23
C.	Synthèse sur la dynamique	23
D.	Scénarii de gestion en vue d'une ouverture en août 2026.....	24
V.	Conclusions.....	26

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figures

<i>Figure 1 : Plan d'échantillonnage des stations suivies (points en noirs) sur la zone de gisement potentiel de coques (en rose) à Sainte-Cécile, en baie de Canche, Juin 2026 (Coordonnées en L93, m).</i>	<i>4</i>
<i>Figure 2 : Prélèvement de coques à l'aide d'une veinette modifiée (outil de travail des pêcheurs à pied de coques professionnels, sur laquelle un tamis d'1 cm de vide de maille est installé).</i>	<i>6</i>
<i>Figure 3 : Mensurations de la coque.</i>	<i>7</i>
<i>Figure 4 : Fréquence de la taille des coques sur la zone de Sainte-Cécile. En orange : les coques juvéniles ; en jaune : les coques adultes qui ne sont pas de taille marchande et en violet : celles qui sont de taille marchande (≥ 27 mm), le 18 juin 2026.</i>	<i>13</i>
<i>Figure 5 : Répartition des coques selon leur densité et leur classe de taille : juvéniles, adultes exploitables ou non, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.</i>	<i>14</i>
<i>Figure 6 : Cartographie de la biomasse de coques de taille exploitable (≥ 27 mm) selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.</i>	<i>17</i>
<i>Figure 7 : Cartographie de la biomasse de coques de taille non exploitable (< 27 mm) selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.</i>	<i>19</i>
<i>Figure 8 : Cartographie des projections des biomasses de coques de taille exploitable (≥ 27 mm), selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile au 3 août 2026 à partir des prélèvements réalisés le 18 juin 2026.</i>	<i>21</i>

Tableaux

Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements de la zone de Sainte Cécile, juin 2026, en Lambert 93 (mètres) et en WGS84 (Degrés Minutes Secondes).....	5
Tableau 2 : Densité (nombre de coques par m ²) par classe de taille, juin 2026 (en vert, les coques à la taille exploitable), à Sainte-Cécile.	11
Tableau 3 : Identification des cohortes en place au moment des prélèvements.....	12
Tableau 4 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille supérieure ou égale à 27 mm. 15	
Tableau 5 : Biomasse (g/m ²) par classe de taille (en vert : les coques de taille marchande), le 18 juin 2026.....	16
Tableau 6 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille inférieure à 27 mm.....	18
Tableau 7 : Projections des surfaces et des biomasses des coques à la TMAC, de taille supérieure ou égale à 27 mm au 3 août 2026.	20
Tableau 8 : Biomasse des coques à la TMAC au moment des prélèvement du 13 octobre 2025.....	22
Tableau 9 : Projection de la croissance des coques au 9 mars 2025 issue des prélèvements du 13 octobre 2025.	22

I. INTRODUCTION

Selon les années et l'abondance de la ressource, les gisements de coques des Hauts-de-France peuvent être ouverts à la pêche professionnelle et de loisir.

L'exploitation professionnelle est strictement encadrée, et nécessite la détention d'une licence régionale de pêche à pied « coques », délivrée par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM). En 2026, 332 licences ont été attribuées.

Lorsque le gisement est ouvert (*via* arrêté préfectoral), la taille minimale autorisée pour la pêche des coques est de 27 mm. Le quota, pour les pêcheurs à pied de loisir est fixé à 5 kg par jour et par personne. Pour les professionnels, le quota varie chaque année selon l'état de la ressource (il est précisé dans l'arrêté préfectoral).

Le GEMEL réalise chaque année les évaluations des gisements de coques de la baie de Somme, de la baie d'Authie, de la baie de Canche (à Sainte-Cécile), dans le cadre d'une convention d'objectifs avec la Région Hauts-de-France. La baie de Canche est une zone à éclipse, ce qui implique la réalisation de prélèvements sanitaires pour confirmer que la zone permet la consommation et la vente de coques pendant toute la durée potentielle d'ouverture. Ces prélèvements seront effectués par le CRPMEM Hauts-de-France, à raison de 4 prélèvements (1 par semaine), uniquement si le gisement présente un potentiel d'ouverture suffisant.

Ce rapport vise à répondre à trois enjeux principaux :

1. Déterminer, via des prélèvements, si une ouverture à la pêche à pied est possible, malgré l'ouverture de la zone fin 2025.
2. Permettre au CRPMEM HdF d'initier le suivi sanitaire, indispensable en zone à éclipse.
3. Projeter la croissance des coques et estimer le tonnage exploitable à une date ultérieure, au minimum un mois après le premier prélèvement sanitaire.

Les évaluations de gisement reposent sur une démarche en deux temps : délimitation des zones favorables à la présence des coques (identification des secteurs susceptibles d'abriter des coques selon la granulométrie, la topographie, la teneur en eau et les observations de

terrain) et caractérisation de la population de coques par prélèvements. Ils permettent d'estimer :

- La répartition spatiale des coques,
- Les densités de coques par mètre carré,
- La distribution en tailles et âges,
- Les biomasses en place et par conséquent le stock exploitable.

Ces paramètres sont indispensables pour évaluer l'état du gisement, sa dynamique de croissance et sa capacité à supporter une ouverture à la pêche.

II. MATERIEL ET METHODES

A. PRELEVEMENTS

En 2026, l'échantillonnage du gisement de coques à Sainte-Cécile a été réalisée à marée basse le 18 juin par six agents du GEMEL. Au total, 43 stations ont été prélevées au sein de la zone favorable à la survie des coques (Figure 1).

Les coordonnées GPS de chaque station ont été relevées sur le terrain au moment du prélèvement à l'aide d'un GPS TDC600 (Trimble de précision métrique). Ces dernières sont recensées dans le Tableau 1.

La zone potentiellement favorable aux coques (en rose sur la Figure 1), représente une surface totale de **27 ha**.

Sur chaque station, trois prélèvements (réplicats) ont été réalisés afin d'intégrer l'hétérogénéité du milieu, indispensable pour la robustesse des analyses statistiques.

La surface de prélèvement a été délimitée à l'aide d'un crible qui est une veinette transformée (outil utilisé par les pêcheurs professionnels). Un grillage à maille carrée de 10 mm y a été fixé afin de retenir les coques de taille ≥ 10 mm, seuil retenu pour l'analyse de la structure de population. La veinette présente une surface de $0,2794 \text{ m}^2$, soit environ $0,25 \text{ m}^2$; une dimension reconnue comme optimale pour l'estimation de l'abondance des bivalves en zone intertidale.

Les prélèvements ont été effectués en creusant le sédiment sur environ 4 cm de profondeur, correspondant à la limite maximale d'enfouissement des coques. Le sédiment extrait à l'aide d'une binette était ensuite déposé dans la veinette puis tamisé (Figure 2).

Après tamisage, les individus retenus ont été collectés pour les analyses morphométriques. Les coques ont été mesurées fraîches lorsque cela était possible ; dans le cas contraire, elles ont été congelées immédiatement après le prélèvement puis mesurées ultérieurement.

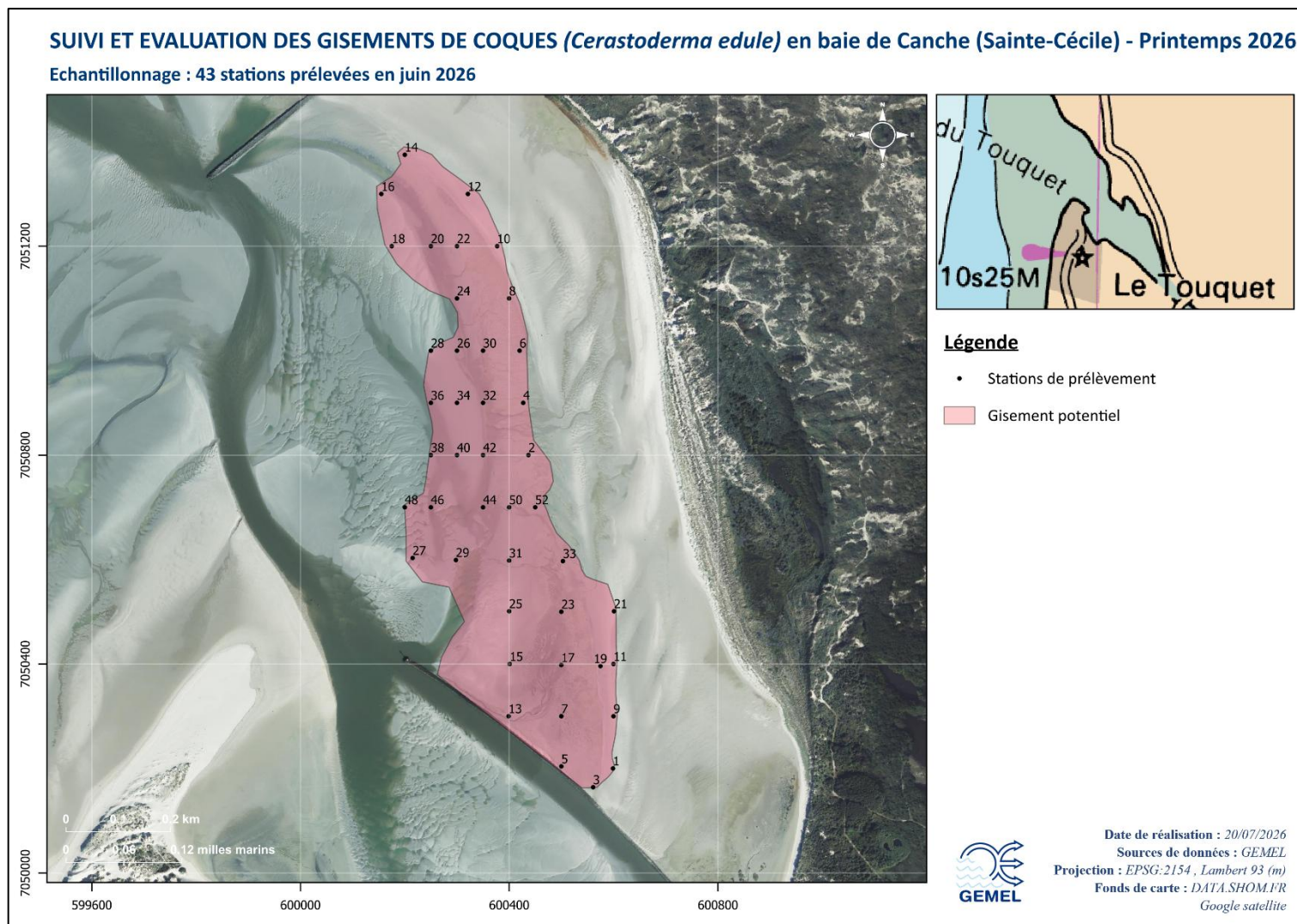


Figure 1 : Plan d'échantillonnage des stations suivies (points en noirs) sur la zone de gisement potentiel de coques (en rose) à Sainte-Cécile, en baie de Canche, Juin 2026 (Coordonnées en L93, m).

Tableau 1 : Coordonnées des points de prélèvements de la zone de Sainte Cécile, juin 2026, en Lambert 93 (mètres) et en WGS84 (Degrés Minutes Secondes).

Point terrain	X (L93, m)	Y (L93, m)	latitude (DMS)	longitude (DMS)
1	600599	7050200	50.3227956	1.3559648
2	600437	7050800	50.3247247	1.3550894
3	600561	7050164	50.3226771	1.3557753
4	600427	7050900	50.3250472	1.3550297
5	600500	7050204	50.3228028	1.3554625
6	600420	7051000	50.3253698	1.3549852
7	600500	7050300	50.3231113	1.3554539
8	600400	7051100	50.3256917	1.3548748
9	600600	7050300	50.3231187	1.3559608
10	600377	7051200	50.3300135	1.3547492
11	600600	7050400	50.3234418	1.3559518
12	600321	7051300	50.3303333	1.3544562
13	600399	7050300	50.3231072	1.3549418
14	600200	7051375	50.3305687	1.3538359
15	600401	7050400	50.3234304	1.3549429
16	600155	7051300	50.3303238	1.3536145
17	600500	7050398	50.3234296	1.355445
18	600175	7051200	50.3300019	1.3537249
19	600575	7050396	50.3234274	1.3558255
20	600250	7051200	50.3300062	1.3541052
21	600601	7050501	50.3237681	1.3559478
22	600300	7051200	50.3300091	1.3543587
23	600500	7050500	50.3237591	1.3554359
24	600300	7051100	50.325686	1.3543678
25	600400	7050501	50.3237566	1.3549288
26	600300	7051000	50.3253629	1.3543768
27	600215	7050603	50.3240755	1.3539816
28	600250	7051000	50.3253601	1.3541233
29	600298	7050599	50.3240673	1.3544028
30	600350	7051000	50.3253658	1.3546303
31	600400	7050598	50.32407	1.35492
32	600350	7050900	50.3250428	1.3546393
33	600503	7050597	50.3240726	1.3554423
34	600300	7050900	50.3250399	1.3543858
36	600250	7050900	50.325037	1.3541323
38	600250	7050800	50.3247139	1.3541413
40	600300	7050800	50.3247168	1.3543948
42	600350	7050800	50.3247197	1.3546483
44	600350	7050700	50.3243966	1.3546573
46	600250	7050700	50.3243909	1.3541503
48	600200	7050700	50.324388	1.3538968
50	600400	7050700	50.3243995	1.3549108
52	600450	7050700	50.3244024	1.3551644



Figure 2 : Prélèvement de coques à l'aide d'une veinette modifiée (outil de travail des pêcheurs à pied de coques professionnels, sur laquelle un tamis d'1 cm de vide de maille est installé).

B. ANALYSES

1. Les biométries au laboratoire

Au laboratoire, les individus prélevés sont dénombrés et mesurés selon l'axe antéro-postérieur qui correspond à la plus grande longueur mesurable (Figure 3). Les mesures sont réalisées avec un pied à coulisse électronique au 10^{ème} de millimètre près. En cas de présence de plus de 400 coques dans un réplikat, seules les 400 premières ont été mesurées. Les autres coques ont été comptées et classées comme non mesurées. Ce seuil de 400 coques mesurées permet de constituer un échantillon représentatif de la structure en taille de la population (Le Guen & Morizur, 1989). Ces deux opérations permettent d'estimer la densité (nombre d'individus par unité de surface) par station pour les différentes classes de taille.

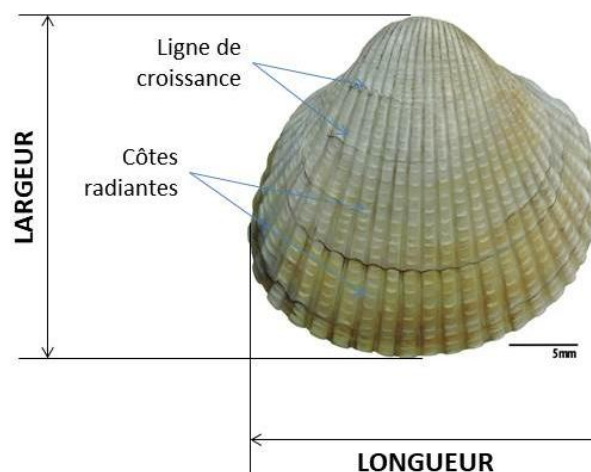


Figure 3 : Mensurations de la coque.

2. Densité et structure spatiale

La densité (D) a été calculée selon la formule :

$$D \text{ (coques/m}^2\text{)} = \frac{\text{Moyenne du nombre de coques des 3 réplicats}}{0,2794}$$

La structure spatiale, i.e la répartition des différentes classes de taille au sein du gisement, a ensuite été estimée à partir de leur densité.

3. Biomasse

Le poids de la coquille représentant l'essentiel du poids d'une coque, il est en effet possible de négliger la variabilité saisonnière de cet abaque.

La biomasse de coques a été estimée en utilisant la relation allométrique liant la biomasse d'un individu à sa longueur. La relation entre masse fraîche et longueur de la coquille a été établie à partir de l'abaque réalisée en baie de Somme pour les années 2009, 2010 et 2011 et est la suivante :

$$PF = 2,78.10^{-4} L^3$$

avec le poids frais (PF) en gramme et la longueur (L) en millimètre

La biomasse pour une classe de taille x (Bx) a donc été calculée selon la formule :

$$Bx = Dx \times PF$$

4. Cartographie et modélisation

A partir d'observations géoréférencées, ici les stations de prélèvements, on cherche à estimer les valeurs prises par le paramètre observé (densité ou biomasse de coques) en d'autres points de l'espace. Afin de réaliser ces estimations spatiales, la méthode d'interpolation linéaire a été choisie. Elle consiste à diviser le champ en triangles disjoints dont les sommets sont les stations échantillonnées, puis à interpoler le paramètre choisi à l'intérieur de chaque triangle. Ces outils statistiques permettent de produire des bilans, cartographiques et chiffrés, d'un gisement et d'en suivre l'évolution et la productivité.

D'abord, les biomasses et les densités de coques de taille supérieure ou égale à 10 mm ont été interpolées par triangulation linéaire (à l'aide du logiciel QGIS), par pas de 10 m en X et en Y afin d'avoir une grille dont chaque nœud représente 100 m² et ensuite l'opération a été renouvelée sur les coques de taille supérieure ou égale à 27 mm.

Seuls les nœuds compris dans la zone propice aux coques ont été conservés. Les représentations cartographiques indiquent des biomasses à différents seuils d'exploitabilité allant de 200 g/m² (situation exploitable uniquement par une quarantaine de pêcheurs les années précédentes) à 500 g/m² (biomasse pêchable par l'ensemble des pêcheurs à pied) et des densités selon des gradients.

5. Structure de taille

La structure en âge des gisements a été évaluée en réalisant un histogramme des fréquences des classes de taille, établi avec un pas de 1 mm. L'identification des cohortes a été effectuée avec le logiciel FISAT II en utilisant la méthode de Bhattacharya (Bhattacharya, 1967), qui permet de décomposer la distribution globale en sous-populations correspondant aux différentes classes d'âge. Cette méthode permet une résolution graphique basée sur la transformation logarithmique des différences de fréquences entre classes de tailles. Cela permet d'identifier visuellement les cohortes comme des segments linéaires. Cette approche a permis d'estimer la taille moyenne ainsi que la variance de chaque cohorte.

III. RESULTATS DES PRELEVEMENTS DANS LA ZONE PROPICE AUX COQUES

A. DENSITE ET REPARTITION DES COQUES : 18 JUIN 2026

Au cours de l'évaluation du gisement réalisée le **18 juin 2026**, **7 283 coques de taille ≥ 10 mm** ont été prélevées sur les **43 stations** prospectées. Le premier traitement de données a consisté à rapporter le nombre d'individus observés à une unité de surface commune, le mètre carré. Les densités obtenues sont présentées dans le Tableau 2, et ont ensuite été converties en biomasses.

Cette année, la surface du gisement potentiel de Sainte-Cécile couvre **27 ha**. Parmi les 43 stations échantillonnées, **16** ont révélé la présence de coques, et **11 stations** présentent une forte densité d'individus (> 100 ind/m²).

La **densité maximale** est obtenue sur le **point 25**, avec **3 150 ind/m²**. La densité maximale de coques à la **taille minimale autorisée de capture (TMAC ≥ 27 mm)** est de **472 ind/m²**, observée sur le **point 32**.

La densité moyenne de coques ≥ 10 mm est de **202 ind/m²**, tandis que celle des coques ≥ 27 mm n'est que de **33 ind/m²**, confirmant une population majoritairement composée d'individus juvéniles.

Tableau 2 : Densité (nombre de coques par m²) par classe de taille, juin 2026 (en vert, les coques à la taille exploitable), à Sainte-Cécile.

[illegible]

B. STRUCTURE DE TAILLE ET IDENTIFICATIONS DES COHORTES

L'histogramme de fréquence par classe de taille (Figure 4) montre une population dominée par les classes intermédiaires :

- **11,2 %** de juvéniles (≤ 20 mm),
- **72,5 %** d'adultes non exploitables (21–26 mm),
- **16,3 %** d'adultes de taille exploitable (≥ 27 mm).

La répartition relative de ces trois classes de taille sur l'ensemble des stations (Figure 5), permet de distinguer **une zone fonctionnelle centrale** au sein du gisement. Cette veine centrale est composée au nord du plus grand nombre de coques adultes exploitables et au sud du plus grand nombre de coques adultes non exploitables ou de juvéniles.

L'analyse des cohortes (Tableau 3) met en évidence **quatre groupes distincts**, dont deux cohortes principales :

- Cohorte 4 : **16,89 $\pm$ 0,96 mm**, représentant **2,3 %** de la population,
- Cohorte 3 : **21,46 $\pm$ 1,85 mm**, représentant **60,9 %**,
- Cohorte 2 : **26,24 $\pm$ 2,11 mm**, représentant **36,4 %**,
- Cohorte 1 : **32 $\pm$ 1,46 mm**, représentant **0,4 %**.

Ces résultats confirment un **recrutement important** et un gisement qui repose essentiellement sur des individus en cours de croissance.

Tableau 3 : Identification des cohortes en place au moment des prélèvements.

4 cohortes	Groupe	Taille moy (mm)	Ecart type	Population	S.I.	% population
Cohorte 4	C1	16.89	0.96	211	n.a	2.3%
Cohorte 3	C2	21.46	1.85	5527	2.2	60.9%
Cohorte 2	C3	26.24	2.11	3303	2.07	36.4%
Cohorte 1	C4	32	1.46	39	2.15	0.4%

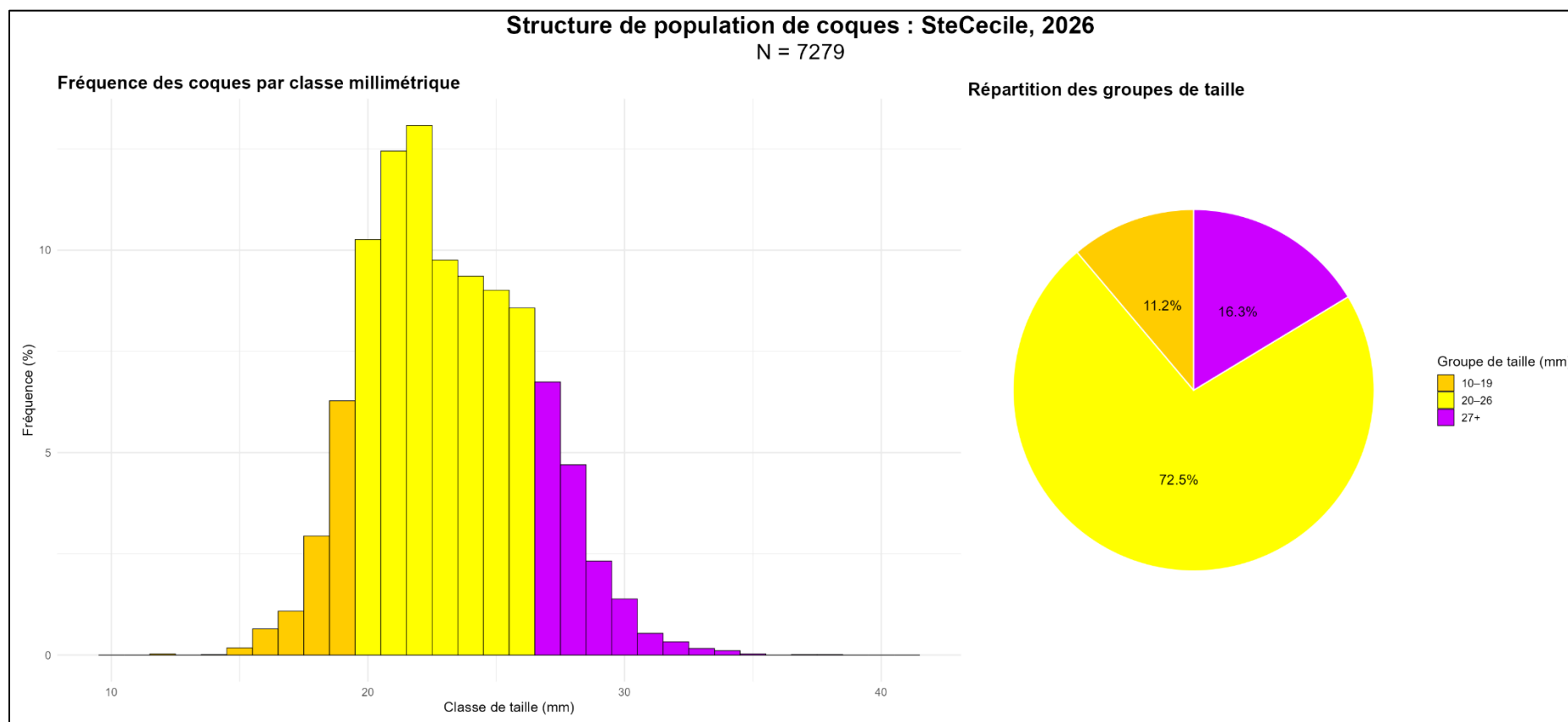


Figure 4 : Fréquence de la taille des coques sur la zone de Sainte-Cécile. En orange : les coques juvéniles ; en jaune : les coques adultes qui ne sont pas de taille marchande et en violet : celles qui sont de taille marchande (≥ 27 mm), le 18 juin 2026.

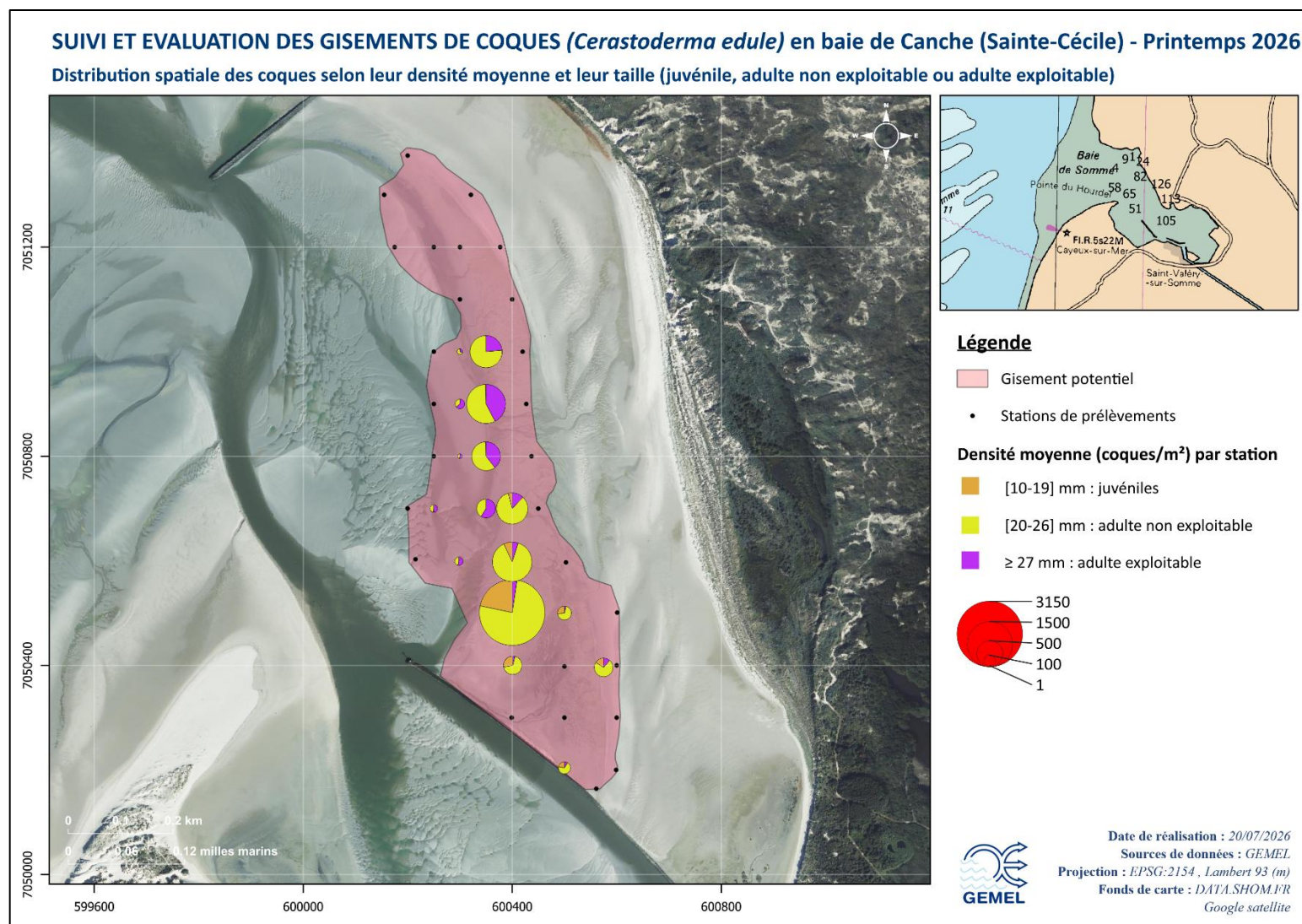


Figure 5 : Répartition des coques selon leur densité et leur classe de taille : juvéniles, adultes exploitables ou non, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.

C. BIOMASSE ET EXPLOITABILITE DES COQUES : 18 JUIN 2026

La biomasse des coques a été estimée à partir de la relation allométrique taille-poids (cf. Méthodes - Conversion taille-poids). Les biomasses par classe de taille sont présentées dans le Tableau 5. Elles montrent une forte hétérogénéité spatiale. Sur l'ensemble des stations, 27 présentent une biomasse nulle. La biomasse maximale est observée sur le point 25, atteignant 8 396 g/m².

1. Biomasse des coques de taille ≥ 27 mm

La biomasse de coques à la TMAC (≥ 27 mm) est maximale sur le point 25 avec 7 876 g/m².

Afin d'évaluer l'exploitabilité du gisement au moment des prélèvements, la biomasse des coques de taille marchande (≥ 27 mm) a été classée selon des seuils opérationnels utilisés pour caractériser la pénibilité de la pêche.

- **> 500 g/m²** : zones accessibles à l'ensemble des pêcheurs professionnels (points bleus),
- **< 200 g/m²** : zones inexploitable (points rouges).

Une interpolation triangulaire (Figure 6) a permis d'estimer la biomasse exploitable à l'échelle du gisement. Les résultats sont synthétisés dans le Tableau 4.

La biomasse totale de coques exploitables est estimée à 58,6 tonnes réparties sur de 13,9 ha.

Parmi celles-ci, **43,7 tonnes** présentent une biomasse > 500 g/m², réparties sur **3,8 ha**, constituant la ressource réellement accessible à l'ensemble des pêcheurs.

Tableau 4 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille supérieure ou égale à 27 mm.

Ste Cécile, juin 2026		
<i>Taille supérieure ou égale à 27 mm</i>		
Classe (g/m²)	tonnage	surface (ha)
<200	4.01	6.94
200-300	2.86	1.15
300-400	4.07	1.16
400-500	3.97	0.89
>500	43.69	3.75
Total	58.60	13.90

Tableau 5 : Biomasse (g/m²) par classe de taille (en vert : les coques de taille marchande), le 18 juin 2026.

[illegible]

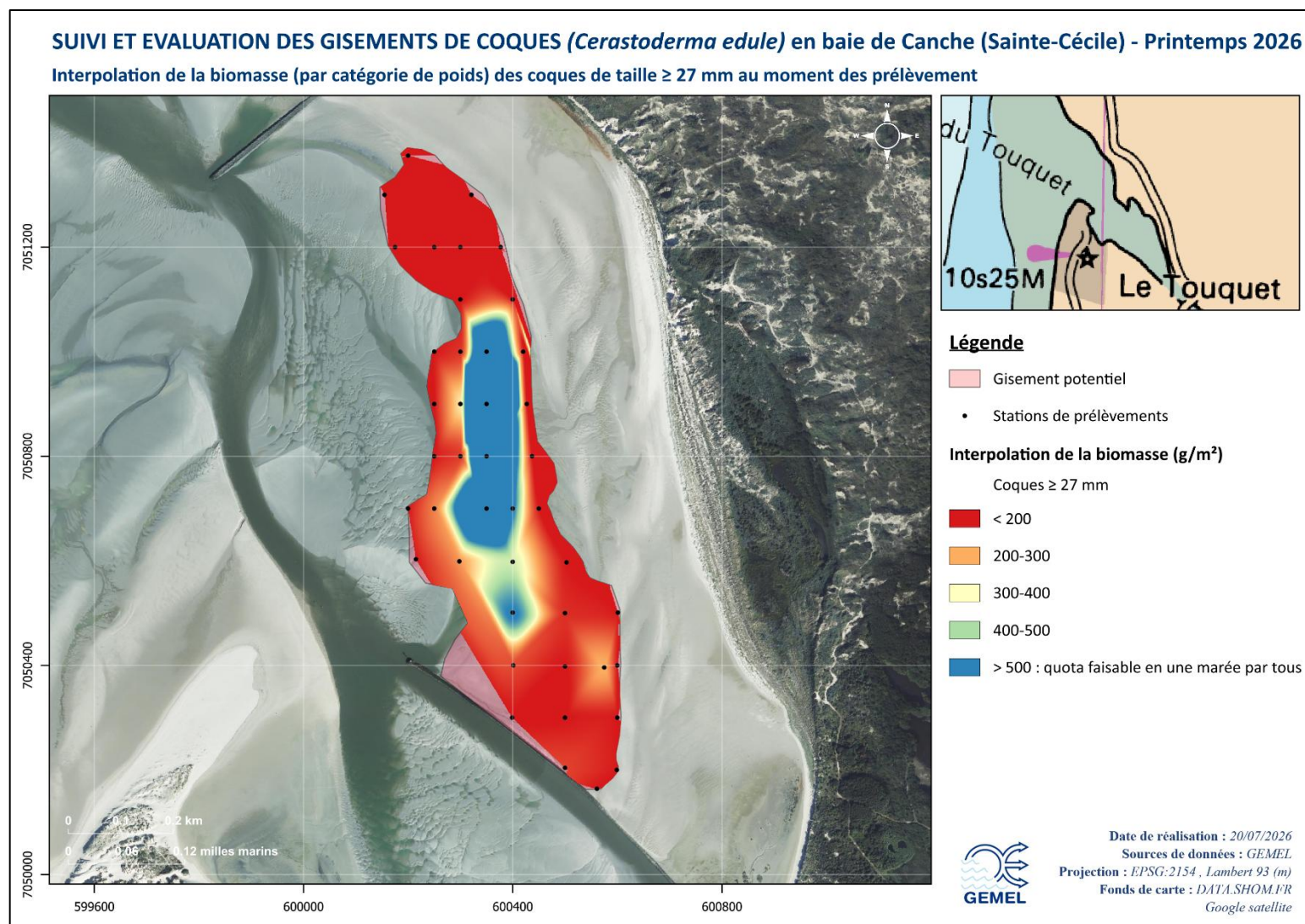


Figure 6 : Cartographie de la biomasse de coques de taille exploitable (≥ 27 mm) selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.

2. Biomasse des coques < 27 mm

La biomasse des coques de taille inférieure à 27 mm constitue un indicateur essentiel de l'état du potentiel de renouvellement du gisement. La cohorte centrée sur **21,5 mm**, très abondante, représente la majorité de cette biomasse.

La répartition spatiale de la biomasse interpolée est illustrée en Figure 7. Les biomasses les plus élevées (> 500 g/m²) se situent principalement au centre du gisement, le long d'une veine d'eau.

Le Tableau 6 indique que la biomasse totale des coques < 27 mm est estimée à **168,1 tonnes**, réparties sur **17,4 ha**, dont **154,9 tonnes** sur **7,7 ha** présentent une biomasse > 500 g/m².

Lorsque ces coques atteindront la TMAC, l'ensemble de cette biomasse deviendra exploitable.

Tableau 6 : Bilan des surfaces et des biomasses interpolées des coques de taille inférieure à 27 mm.

Ste Cécile, juin 2026		
Taille inférieure à 27 mm		
Classe (g/m ²)	tonnage	tonnage
<200	2.06	6.26
200-300	3.53	1.43
300-400	3.84	1.11
400-500	3.80	0.85
>500	154.92	7.71
Total	168.16	17.35

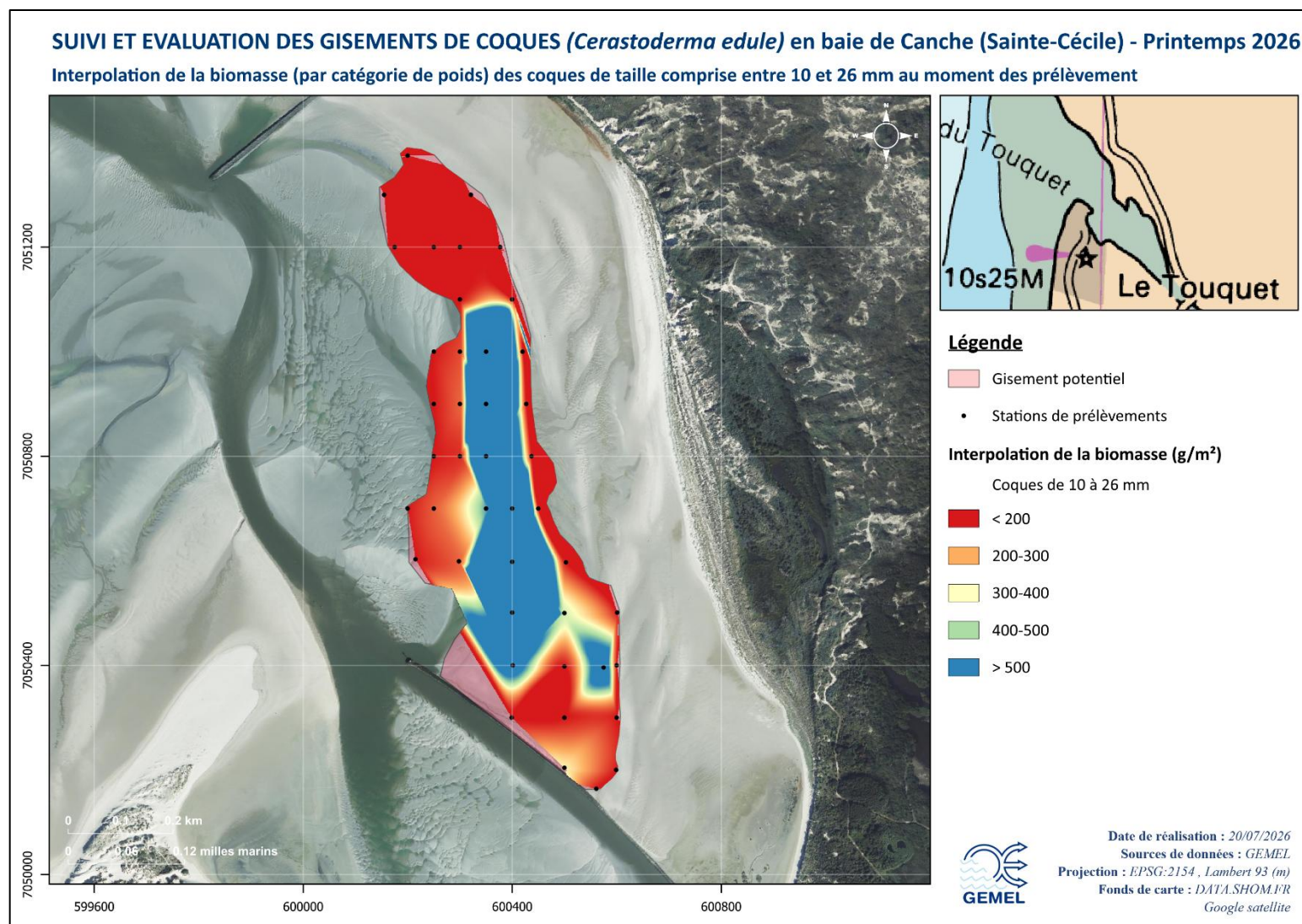


Figure 7 : Cartographie de la biomasse de coques de taille non exploitable (< 27 mm) selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile, le 18 juin 2026.

D. PROJECTIONS DE CROISSANCE AU 3 AOÛT 2026 (SANS PRISE EN COMPTE DE LA MORTALITE EVENTUELLE)

La simulation de croissance a été réalisée pour le **3 août 2026**, afin d'anticiper la fin des prélèvements sanitaires et d'évaluer la possibilité d'une ouverture du gisement.

La taille des individus a été simulée à partir du modèle de croissance saisonnalisé, puis interpolée linéairement (Figure 8) afin d'obtenir une estimation spatiale de la biomasse exploitable.

La biomasse exploitable (≥ 27 mm) projetée est présentée dans le Tableau 7. Elle est estimée à **159 tonnes** réparties sur **17,8 ha**, dont 143,9 tonnes sur 7,8 ha présentent une biomasse > 500 g/m². Cette biomasse représente **100 tonnes de plus** que celle observée le 18 juin 2026, en excluant toute mortalité ou braconnage.

Tableau 7 : Projections des surfaces et des biomasses des coques à la TMAC, de taille supérieure ou égale à 27 mm au 3 août 2026.

Ste Cécile, simulation de croissance au 3 août 2026		
<i>Taille supérieure ou égale à 27 mm</i>		
Classe (g/m²)	tonnage	tonnage
<200	6.42	7.17
200-300	4.31	1.76
300-400	2.28	0.67
400-500	2.12	0.47
>500	143.89	7.75
Total	159.02	17.82

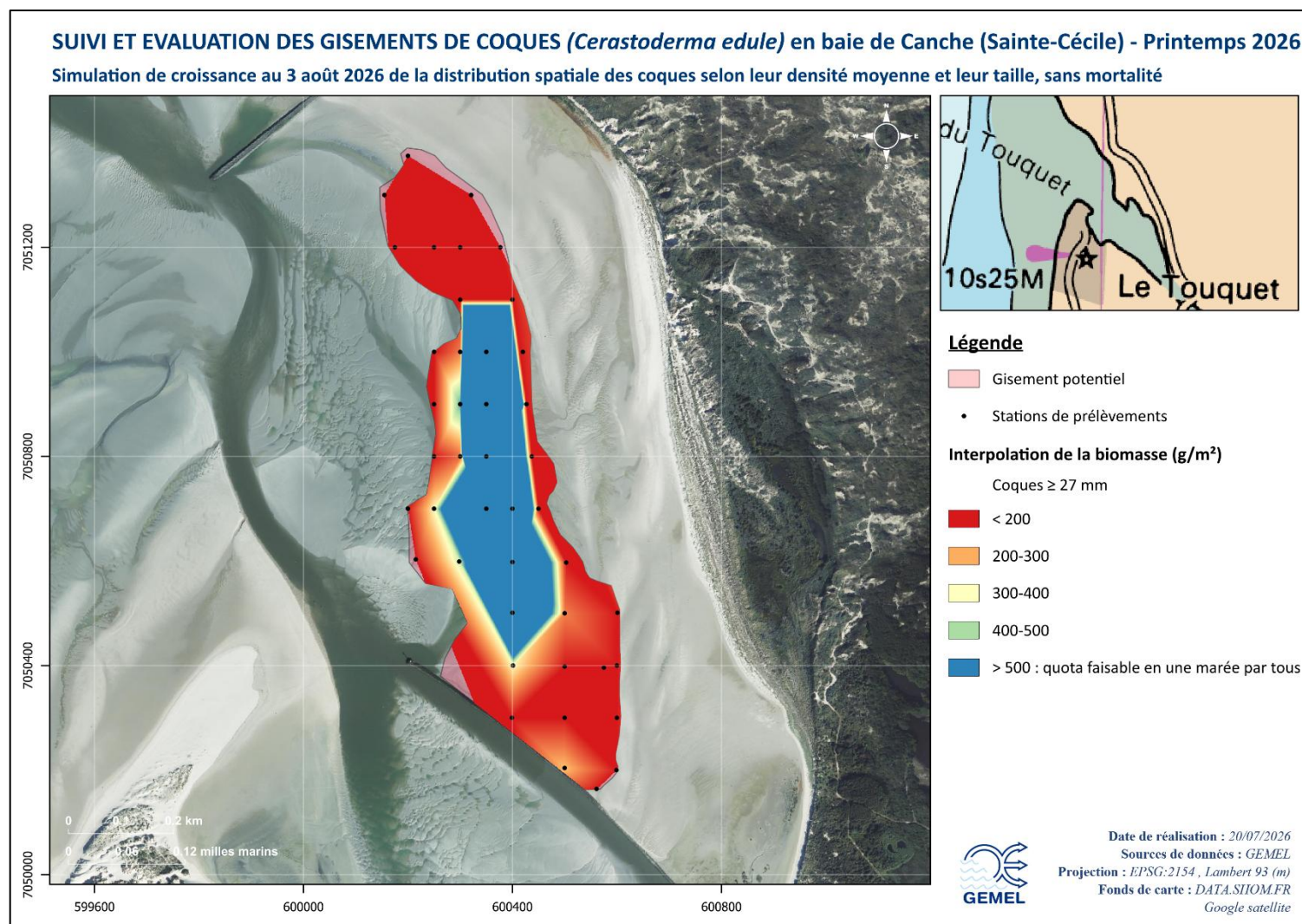


Figure 8 : Cartographie des projections des biomasses de coques de taille exploitable (≥ 27 mm), selon les différentes catégories, sur le gisement de Sainte-Cécile au 3 août 2026 à partir des prélèvements réalisés le 18 juin 2026.

IV. BILANS DE LA DYNAMIQUE DE POPULATION

A. COMPARAISON OCTOBRE 2025 – MARS 2026 – JUIN 2026

L'évaluation du gisement de Sainte-Cécile réalisée le **13 octobre 2025** par le GEMEL (Becuwe *et al.*, 2025) avait révélé une biomasse exploitable insuffisante pour permettre l'ouverture du gisement (Tableau 8). La biomasse totale de coques ≥ 27 mm était de **48,56 tonnes**, dont **28,80 tonnes** accessibles à l'ensemble des pêcheurs sur 2,45 ha.

Tableau 8 : Biomasse des coques à la TMAC au moment des prélèvement du 13 octobre 2025.

Sainte Cécile, octobre 2025		
Taille supérieure ou égale à 27 mm		
Classe (g/m ²)	surface (ha)	tonnage
<200	11.65	8.94
200-300	1.82	4.47
300-400	1.13	3.89
400-500	0.55	2.46
>500	2.45	28.80
Total	17.60	48.56

La projection de croissance au **9 mars 2026** (Tableau 9), avait permis d'estimer une biomasse exploitable de **70,5 tonnes**, dont **53,7 tonnes** accessibles à tous les pêcheurs. Ces résultats ont conduit à une **ouverture du gisement du 9 au 13 mars 2026**, avec un quota de **64 kg/jour/pêcheur**. Durant cette période, 17 tonnes ont été officiellement déclarées comme ayant été pêchées.

Tableau 9 : Projection de la croissance des coques au 9 mars 2026 issue des prélèvements du 13 octobre 2025.

Sainte Cécile, simulation de croissance au 9 mars 2026		
Taille supérieure ou égale à 27 mm		
Classe (g/m ²)	surface (ha)	tonnage
<200	5.10	4.67
200-300	1.51	3.75
300-400	1.22	4.25
400-500	0.93	4.17
>500	3.49	53.66
Total	12.25	70.50

B. COHORTES C1 ET C2 : DYNAMIQUE ET MORTALITE APPARENTE

L'analyse des cohortes identifiées en octobre 2025 et réévaluées en juin 2026 permet de mieux comprendre la dynamique de la population de coques sur le gisement de Sainte-Cécile. En octobre, deux cohortes principales structuraient la population : la cohorte **C1**, centrée sur **26,6 mm** et composée de **1 975 individus**, et la cohorte **C2**, centrée sur **17,3 mm** et représentant **17 740 individus**. Selon le modèle de croissance saisonnalisé, ces cohortes devaient atteindre respectivement **28 mm** et **20 mm** au **9 mars 2026**, puis **32 mm** et **26,2 mm** au **18 juin 2026**.

Les observations réalisées en juin confirment la cohérence du modèle de croissance, mais révèlent une forte diminution apparente des effectifs : la cohorte C1 ne compte plus que **39 individus**, tandis que la cohorte C2 en rassemble **3 303**. Cette réduction ne peut être interprétée comme une mortalité biologique directe, car elle résulte d'un ensemble de processus : la pêche professionnelle et de loisir, qui a ciblé en priorité les individus de la cohorte C1 lors de l'ouverture de mars ; la mortalité mécanique liée au passage des outils, susceptible d'affecter les coques sous-taille ; la mortalité naturelle hivernale ; et les limites méthodologiques liées à la comparaison de deux campagnes d'échantillonnage distinctes, dont l'effort d'échantillonnage peut différer.

La cohorte C1, qui atteignait la taille minimale autorisée de capture au moment de l'ouverture du gisement, a été presque entièrement exploitée. La cohorte C2, bien que fortement réduite, demeure largement représentée en juin et constitue le principal réservoir de biomasse susceptible d'atteindre la TMAC au cours de l'été. L'apparition de deux nouvelles cohortes plus jeunes en juin confirme par ailleurs un recrutement actif, cohérent avec les observations de terrain réalisées en octobre 2025 puisque la cohorte $3 < 10$ mm n'avait pas été prélevée.

C. SYNTHESE SUR LA DYNAMIQUE

La comparaison entre les évaluations d'octobre 2025, les projections de mars 2026 et les observations de juin 2026 met en évidence une dynamique de population marquée par une exploitation ciblée, une croissance soutenue et un renouvellement important de la ressource.

En octobre, la biomasse exploitable était insuffisante pour envisager une ouverture du gisement. La projection réalisée au 9 mars 2026 estimait toutefois une biomasse exploitable de **70,5 tonnes**, dont **53,7 tonnes** accessibles à l'ensemble des pêcheurs, ce qui a permis l'ouverture du gisement du **9 au 13 mars 2026**, avec un quota fixé à **64 kg/jour/pêcheur**. Durant cette période, **17 tonnes** ont été officiellement déclarées comme ayant été pêchées, correspondant à une part significative de la cohorte C1, qui atteignait alors la taille minimale autorisée de capture.

Malgré cette extraction ciblée, la biomasse observée en juin 2026 demeure élevée, avec **58,6 tonnes** de coques de taille exploitable, dont **43,7 tonnes** présentant une biomasse supérieure à **500 g/m²** et donc accessibles à l'ensemble des pêcheurs. Cette stabilité, malgré la pêche professionnelle et de loisir et la mortalité naturelle hivernale, témoigne de la **résilience du gisement** et de la contribution majeure de la cohorte C2, en cours de croissance. Par ailleurs, la biomasse des coques de taille inférieure à 27 mm, particulièrement importante, confirme que le gisement dispose d'un **potentiel de renouvellement élevé**, susceptible de soutenir une ouverture estivale.

La cohérence entre les projections de mars et les observations de juin, ainsi que la présence d'un stock important d'individus en croissance, justifie l'initiation du **suivi sanitaire**, indispensable en zone à éclipse, en vue d'une ouverture potentielle début août 2026. Celle-ci ne pourra toutefois être envisagée que sous réserve d'analyses bactériologiques conformes et de l'absence de mortalité massive de coques entre les prélèvements de juin et la date d'ouverture.

D. SCENARII DE GESTION EN VUE D'UNE OUVERTURE EN AOUT 2026

Les prélèvements du 18 juin ont permis de confirmer que le gisement présentait un potentiel d'ouverture suffisant pour initier le suivi sanitaire, indispensable en zone à éclipse. Conformément à la réglementation, une ouverture ne peut être envisagée qu'à l'issue de ce suivi, soit au plus tôt début août. Les projections de croissance réalisées pour le 3 août 2026 estiment une biomasse exploitable de **159 tonnes**, dont **143,9 tonnes** accessibles à l'ensemble des pêcheurs (biomasse > 500 g/m²).

En raisonnant sur les **332 licences attribuées en 2026**, plusieurs modalités d'ouverture peuvent être envisagées selon le quota retenu :

- **Quota de 64 kg/j/pêcheur** : environ **7 jours d'ouverture**,
- **Quota de 96 kg/j/pêcheur** : environ **4 jours d'ouverture**,
- **Quota de 128 kg/j/pêcheur** : environ **3 jours d'ouverture**.

Ces scénarii constituent des options de gestion cohérentes avec l'état du gisement projeté début août. Le choix final du quota et de la durée d'ouverture relève du CRPMEM Hauts-de-France et des Affaires Maritimes, en fonction des résultats du suivi sanitaire, de la mortalité estivale éventuelle et des objectifs de gestion du gisement.

V. CONCLUSIONS

L'évaluation du gisement de Sainte-Cécile en juin 2026 met en évidence une ressource en coques en nette progression par rapport à octobre 2025. La structure en taille, dominée par des individus en croissance active, ainsi que la présence de plusieurs cohortes bien définies, confirme une dynamique favorable à l'exploitation. Les biomasses interpolées montrent que le gisement dispose, au 18 juin, de **58,6 tonnes** de coques de taille exploitable, dont **43,7 tonnes** accessibles à l'ensemble des pêcheurs.

Les projections de croissance au 3 août 2026 indiquent une augmentation potentielle de la biomasse exploitable à **159 tonnes**, sous réserve d'une mortalité limitée et de résultats sanitaires conformes. Le maintien d'une biomasse élevée après l'ouverture de mars témoigne de la **résilience du gisement**, portée notamment par la cohorte C2, et par l'importante biomasse de coques de taille inférieure à 27 mm.

Ces éléments justifient pleinement l'initiation du **suivi sanitaire**, indispensable en zone à éclipse, en vue d'une ouverture début août 2026. Les modalités d'ouverture (quota et durée) devront être définies par le CRPMEM HdF et les affaires maritimes à partir des scénarii présentés précédemment, en fonction des résultats sanitaires, de l'absence de mortalité massive de coques entre les prélèvements de juin et la date d'ouverture et des objectifs de gestion.